

Môtiers, le 3 juin 2021

A l'attention de la Chancellerie
Commune de Val-de-Travers
2114 Fleurier

Concerne : Postulat pour séance du Conseil général du 25 juin 2021

• **Postulat interpartis « Feuille de route pour retrouver un équilibre budgétaire » à Val-de-Travers**

➤ **Le Conseil général demande qu'une « Feuille de route » soit élaborée par les instances communales afin de retrouver un équilibre budgétaire à moyen terme.**

Développement :

Par ce postulat interpartis, nous souhaitons que le Conseil communal et la Commission de gestion et des finances élaborent une « feuille de route » afin de retrouver un équilibre budgétaire à moyen terme.

Ce postulat propose une démarche afin de formaliser la volonté des membres du Conseil général pour atteindre cet objectif. A notre avis, diverses étapes doivent en effet jalonner ce cheminement ardu et délicat :

- Définition d'un objectif financier global qui soit réaliste et admis de manière consensuelle par l'ensemble des groupes au Conseil général;
- Etablissement d'un catalogue de mesures envisageables et évaluation de la marge de manœuvre disponible ;
- Sélection des mesures appropriées et pertinentes ;
- Accord d'un échéancier pour atteindre à moyen terme, au plus tard fin 2024, l'équilibre budgétaire convenu ;
- Information périodique au Conseil général de l'état d'avancement (par exemple lors des séances du bouclage des comptes et du budget).

A ce stade, le postulat n'a donc pas vocation à déterminer des mesures précises d'économie ou des nouvelles ressources. Néanmoins il nous semble responsable de démarrer les réflexions dans les meilleurs délais, de sorte que le projet d'élaborer une feuille de route puisse être adopté avant le budget 2022. Une telle « feuille de route » fait appel à un dialogue permanent entre les acteurs concernés.

Nous espérons que ce postulat sera accueilli favorablement par une large majorité des Conseillers généraux.

Pour le groupe LES VERTS

Sergio SANTIAGO Naomi HUMBERT Marie-France VAUCHER

Pour le groupe AGORA

Thierry RAY Florian STIRNEMANN

Pour le groupe LIBERAL-RADICAL

Roland SCHORDERET Alexandre ISEPPI Sébastien BURRI

Pour le groupe VERT'LIBERAL

Vincent CASAUBON